



## Procès Verbal

### Assemblée Générale du 25/04/2024

Association TIGÉO  
Tarn Information  
Géographique

15 Rue de Jautzou, 81 000  
ALBI  
05 63 54 41 59  
association@tigeo.fr  
www.tigeo.fr

Présents avec voix délibérative	12
Pouvoirs	3
Voix comptabilisées	15
Quorum	8
Voix consultatives	3

Les membres de l'Association TIGÉO se sont réunis en Assemblée Générale, le vingt-cinq avril deux-mille vingt-quatre, à 15h00, à l'Hôtel du Département du Tarn, à ALBI, sous la Présidence de Monsieur Alain GLADE.

#### Représentants des membres actifs, ayant pouvoir de vote :

Judith AJCHENBAUM (CCLPA), Bernard BOUVIER (CC du Cordais et du Causse), Alain COUZINIE (FDP 81), Guy GAVALDA (CC Val 81 + SAEP Valence-Valdériès), Alain GLADE (Président), Christophe HERIN (Conseil Départemental du Tarn), Jean-Pierre LEFLOCH (CCMAV), Christophe MOREL (CC Centre Tarn), Nicolas PUIGMAL (FDC 81 – Délégation de David EYMARD), Myriam VIGROUX (SDET), Yohan ZIEGLER (PNR du Haut-Languedoc)

#### Représentants des membres associés :

Jean-Luc CANTALOUBE (Terre-de-Bancalié), Ghislaine GOMEZ (Saint-Julien-Gaulène), Pascal THIERY (Réalmont)

#### Absents :

Jean-Marc BALARAN (ADM 81), Jean-Louis BATTUT (Association de Bassin Versant Tarn-Aveyron), Michel BENOIT (SDIS du Tarn – Pouvoir à Alain GLADE), Lucien BIAU (CC Sidobre Vals et Plateaux – Pouvoir à Alain GLADE), David EYMARD (FDC 81 – Délégation à Nicolas PUIGMAL), Williams MODELY (DDT 81), Sonia MUNOZ (CC Carmausin Ségala), Claude ROQUES (SIAH du Dadou), François VERGNES (SAEP du Gaillacois), Daniel VIDAL (CC des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut-Languedoc), Gérard PALIS (CDRP 81), Brigitte PARAYRE (CC Tarn-Agout), Francis RUFFEL (Conseil Départemental du Tarn), Daniel VIAELLE (Conseil Départemental du Tarn – Pouvoir à Christophe HERIN),

**Autres personnes présentes :** Aurélie BAUMEL (Association de Bassin Versant Tarn-Aveyron), Alice MARTIN (TIGÉO), Laurent POUYOL (Département du Tarn), Patricia RABION (ADM 81), Lionel VIGUIER (TIGÉO)



organisationnel de l'association, opérationnel depuis 2024. Cette construction a occupé l'essentiel des discussions lors des Conseils d'Administration et en Assemblée Générale, mais sans occulter pour autant, les services rendus à nos adhérents.

Je tiens ici à remercier les administrateurs (volontaires) pour leurs contributions pragmatiques et enrichissantes.

Ce changement de modèle a été accompagné d'expérimentations, afin de se baser sur des éléments déjà testés :

- Expérimentation avec la CCCT et le PNR du Haut-Languedoc sur le conventionnement de jours de mise à disposition de temps agent.
- Expérimentation également avec la mise en place d'une demi-journée d'échanges, que nous avons jugé comme étant un succès et qui peut servir, à des rendez-vous plus réguliers, sur des thématiques de travail précises.

Au delà du quotidien assidu, continu et efficace de l'équipe TIGEO, je souhaite également inscrire 5 moments forts de l'année écoulée ;

- Les **adressages communaux**, ont encore absorbé une partie du temps de travail de notre collaboratrice Alice, qui s'est consacré à tous les dossiers en cours.
- La **DECI** a également été consommatrice de ressources, mais qui ont permis de concevoir une automatisation facilitatrice, et en 2023, la méthode permettant d'accompagner les communes dans la réalisation de leurs arrêtés complémentaires de DECI a été transmise au SAEP du Gaillacois qui peut dorénavant mettre en œuvre ce travail sur ses 52 communes.
- Fidèles à notre **ADN**, nous avons organisé 4 sessions de formation sur QGIS, système d'information géographique libre de droits.
- Le lancement d'un groupe de travail sur l'activité économique
- Le travail sur la refonte de toute l'infrastructure technique : une structure plus stable et solide, mais également une infrastructure sécurisée.

**En conclusion, l'année 2023 a été une année très importante pour l'histoire de TIGEO puisque nous avons posé les bases de notre nouveau modèle et nous en bâtissons en 2024 les fondations, avec une nouvelle gouvernance à travers le Comité Directeur et une nouvelle infrastructure.**

Je vous remercie de votre attention.

A l'unanimité le rapport moral 2023 est approuvé par l'Assemblée Générale.

### **3 – Validation des nouveaux adhérents.**

#### **Les membres actifs.**

Le Syndicat d'Adduction en Eau Potable de Valence-Valdériès et la Commune de Briatexte ont souhaité devenir membres actifs de l'association. Leurs candidatures sont soumises à l'Assemblée Générale qui statue.

A l'unanimité les adhésions du Syndicat d'Adduction en Eau Potable de Valence-Valdériès et de la Commune de Briatexte en tant que membres actifs sont approuvées par l'Assemblée Générale.

## Les membres associés.

75 communes candidatent pour acquérir le statut de membre associé.

Pour les Communautés de Communes Carmausin-Ségala ainsi que pour la Communauté de Communes Centre Tarn, les cotisations des communes sont prises en charge par les intercommunalités pour la totalité des communes.

Lionel VIGUIER précise que toutes les Communes n'ont pas encore été rencontrées, TIGEO s'étant dans un premier temps focalisé sur les communes qui utilisaient l'outil de consultation du cadastre proposé par TIGEO, afin de leur exposer sous quelles modalités le nouvel outil leur serait proposé.

Les communes des territoires non rencontrés seront rencontrés dans les semaines à venir.

Les communes pouvant acquérir le statut de membre associé sont les suivantes :

- Almayrac
- Andouque
- Arifat
- Assac
- Blaye-les-Mines
- Les Cabannes
- Cadix
- Cagnac-les-Mines
- Carmaux
- Combefa
- Courris
- Crespin
- Crespinet
- Dénat
- Le Dourn
- Fauch
- Faussergues
- Fraissines
- Le Garric
- Jouqueviel
- Labarthe-Bleys
- Labastide-Gabausse
- Laboutarié
- Lacapelle-Pinet
- Lacapelle-Ségalar
- Guitalens-L'Albarède
- Lamillarié
- Lédas-et-Penthiès
- Livers-Cazelles
- Lombers
- Mailhoc
- Milhars
- Milhavet
- Mirandol-Bourgnounac
- Monestiès
- Montauriol
- Montirat
- Montredon-Labessonnié
- Moularès
- Orban
- Padiès
- Pampelonne
- Penne
- Poulan-Pouzols
- Rayssac
- Réalmont
- Le Riols
- Rosières
- Terre-de-Bancalié
- Saint-Benoit-de-Carmaux
- Saint-Christophe
- Saint-Cirgue
- Sainte-Croix
- Sainte-Gemme
- Saint-Grégoire
- Saint-Jean-de-Marcel
- Saint-Julien-Gaulène
- Saint-Marcel-Campes
- Saint-Martin-Laguépie
- Sausсенac
- Le Ségur
- Sérénac
- Sieurac
- Souel
- Taïx
- Tanus
- Tréban
- Trébas
- Trévien
- Valdériès
- Valence-d'Albigeois
- Vaour
- Villeneuve-sur-Vère
- Vindrac-Alayrac
- Virac

A l'unanimité les adhésions des 75 communes en tant que membres associés sont approuvées par l'Assemblée Générale.

## 4 – Budget prévisionnel 2024.

Lionel VIGUIER présente le budget prévisionnel pour l'année 2024. Il précise que la ligne « prestations » présente des objectifs réalistes, en sachant que le budget est équilibré avec seulement la moitié des prestations réalisées, soit pour un montant d'environ 15 000 €.

La ligne de dépense « divers » correspond pour l'essentiel à l'adhésion à l'association régionale OpenIG ainsi qu'au déploiement d'un serveur pour l'hébergement de scripts permettant le déclenchement de traitements automatisés des données.

RECETTES	
<b>Adhésions</b>	<b>101 092 €</b>
<i>Membres actifs</i>	75 000 €
<i>Membres associés</i>	7 500 €
<b>Facturations</b>	<b>58 800 €</b>
<i>Jours sous convention</i>	17 850 €
<i>Abonnements</i>	10 100 €
<i>Prestations</i>	30 850 €
<b>Total Recettes</b>	<b>141 300 €</b>

DÉPENSES	
<b>Charges de personnel</b>	<b>102 225 €</b>
<i>Salaires bruts</i>	77 000 €
<i>Charges et cotisations patronales</i>	24 800 €
<i>Impôts et taxes diverses</i>	425 €
<b>Charges de structure</b>	<b>13 200 €</b>
<i>Infrastructure numérique</i>	5 000 €
<i>Abonnements et cotisations</i>	5 700 €
<i>Frais de missions</i>	2 500 €
<b>Autres charges</b>	<b>9 569 €</b>
<i>Dotations aux amortissements</i>	2 069 €
<i>Divers</i>	7 500 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>124 994 €</b>

**Bilan 2023 + 16 306 €**

A l'unanimité le prévisionnel 2024 est approuvé par l'Assemblée Générale.

## 5 – Plan d'actions 2024.

Lionel VIGUIER présente les actions prévues pour cette année 2024 pour ce qui concerne le projet départemental, qui est l'ensemble de services à disposition de la totalité des membres.

Il rappelle en préambule que ce projet départemental est axé autour de quatre objectifs :

- L'animation de Communautés thématiques, qui permettent aux membres d'accéder à des ressources diverses sur un sujet donné (guides méthodologique set techniques, foires aux questions, échanges entre membres, support téléphonique,...). En 2024, 4 communautés thématiques seront animées : la communauté Adressage, la Communauté DECI, la Communauté Géomatique et la Communauté SIG Communaux. Les objectifs liés à ces communautés sont détaillés sur le site de TIGEO.
- L'organisation de rencontres thématiques, avec objectif d'une organiser une par an, au cours de laquelle des intervenants extérieurs, partenaires et membres puissent échanger et diffuser de l'information sur un sujet d'actualité. Le sujet de la rencontre de 2024 n'est pas encore arrêté mais le Référentiel Occupation du Sol à Grande Échelle et son impact sur le suivi de l'artificialisation des sols peut être le sujet le plus important à aborder.
- L'animation et le pilotage de groupes de travail, composés de membres qui produisent les supports et ressources mis à disposition des membres, pour l'essentiel dans le cadre des communautés thématiques. Les Groupes de travail à l'œuvre en 2024 sont les suivants : Groupe de travail Qfield, Groupe de travail Activité Économique, Groupe de Travail DECI et Groupe de Travail Adressage. Les objectifs liés à ces groupes de travail sont détaillés sur le site de TIGEO.

- La conduite d'un incubateur de projets permettant d'évaluer l'intérêt et l'opportunité d'une action de TIGEO sur des sujets soumis par les membres. Les sujets à l'étude en 2024 sont l'inventaire des chemins ruraux, les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) et la consommation de l'artificialisation des sols.

Lionel VIGUIER présente ensuite deux prestations possibles pour la fin d'année 2024 :

- L'accompagnement des communes à la réalisation de leurs arrêtés complémentaires de DECI
- Une missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage auprès du SDIS pour la mise ne place d'une base de données DFCI

## **6 – Montant des cotisations 2025**

Il est proposé de maintenir les montants de cotisation actuels pour l'année 2025, à savoir :

- 65 000 € pour le Département du Tarn
- 500 € pour les autres membres actifs
- 100 € pour les membres associés

A l'unanimité les montants des cotisations 2025 sont approuvés par l'Assemblée Générale.

## **7 – Élection du Comité Directeur.**

Alain GLADE procède à l'élection des membres du Comité Directeur.

### **Les représentants du Département du Tarn : 3 sièges**

Le Conseil Département du Tarn a désigné trois représentants qui sont Christophe HERIN, Daniel VIAELLE et Francis RUFFEL et dont les sièges sont maintenus.

### **Les représentants des Communautés d'Agglomération : 1 siège**

Aucune Communauté d'Agglomération n'étant à ce jour adhérente de l'association, ce siège reste vacant.

### **Les représentants des Communautés de Communes : 3 sièges**

Bernard BOUVIER renouvelle la candidature de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse.

Jean-Pierre LEFLOCH, jusqu'à présent suppléant, présente la candidature de la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois.

Lucien BIAU, représentant la Communauté de Communes Sidobre, Vals et Plateaux occupait jusqu'à présent un siège au Conseil d'Administration. Excusé pour cette Assemblée Générale, il a exprimé son souhait de maintenir la candidature de la CCSVP pour occuper un siège au Comité Directeur.

L'Assemblée Générale vote à l'unanimité l'attribution des trois sièges à Bernard BOUVIER, représentant la Communauté de Communes du Cordais et du Causse, Jean-Pierre LEFLOCH, représentant la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois, Lucien

BIAU, représentant la Communauté de Communes Sidobre, Vals et Plateaux.

### **Les représentants des autres structures : 4 sièges**

Myriam VIGROUX renouvelle la candidature du SDET.

Alain GLADE présente la candidature de la Commune de Briatexte.

Michel BENOIT et David EYMARD, représentant respectivement le SDIS du Tarn et la Fédération des Chasseurs du Tarn occupaient jusqu'à présent un siège chacun au Conseil d'Administration. Excusés pour cette Assemblée Générale, il ont exprimé leur souhait de maintenir leurs candidatures pour occuper un siège au Comité Directeur.

L'Assemblée Générale vote à l'unanimité l'attribution des quatre sièges à Myriam VIGROUX, représentant le SDET, Alain GLADE, représentant la Commune de Briatexte, Michel BENOIT, représentant le SDIS, et David EYMARD, représentant la Fédération des Chasseurs.

### **8 – Signature d'une convention de partenariat entre TIGEO et le Département du Tarn.**

Christophe RAMOND, Président du Conseil Départemental du Tarn, rejoint l'Assemblée Générale.

Il témoigne de son soutien de TIGEO et de ses actions ainsi que de sa satisfaction à voir la réussite du projet porté depuis plusieurs années par l'association.

Il revient sur les changements au sein de la structure et pointe la nécessité de conserver en priorité l'agilité dont TIGEO sait faire preuve. Il précise l'importance de disposer d'outils à notre service et non l'inverse et encourage TIGEO dans cette démarche de maîtrise des outils et dans son pragmatisme.

Alain GLADE et Christophe RAMOND signent la convention de partenariat qui cadre les modalités d'une collaboration resserrée entre les deux structures.

### **9 – Inauguration du nouveau site internet de l'association.**

Lionel VIGUIER fait la présentation du nouveau site internet de l'association qui sera mis en service au cours du début du mois de mai 2024.

### **10 – Présentation des SIG Communaux.**

Alice MARTIN fait une démonstration d'un SIG Communal afin de démontrer toutes les possibilités de cet outil et de rappeler le modèle collaboratif autour de cet outil.

### **11 – Présentation des travaux sous convention prévus avec les adhérents.**

Lionel VIGUIER présente les travaux en cours sous forme de convention de mise à disposition d'agent avec plusieurs adhérents. Ce dispositif permet de faire avancer les projets propres à chaque adhérent, tout en permettant de faire émerger des besoins qui pourront être traités de manière plus collective par la suite.

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00.

Fait à Albi le 25 avril 2024.

Le Président :

A rectangular box containing a handwritten signature in black ink. The signature is stylized and appears to be a cursive or semi-cursive script, possibly representing the name of the President.